

REMARQUES / INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

MAIRIE D'ESLETTES
 REPUBLIQUE FRANCAISE
 Liberté Egalité Fraternité
 12 rue des Lilas
 76710 ESLETTES
 Tél : 02 35 33 71 38 Fax : 02 35 33 27 82
 Courriel : mairie-eslettes@wanadoo.fr

**FICHE DE RENSEIGNEMENTS**

Année scolaire 2020-2021

Restaurant Scolaire – Garderie - Mercredis - Accueil Collectif de Mineurs (ACM)

ENFANTS SCOLARISES A ESLETTES

	Nom Prénom	Date de Naissance	Ecole et Classe	Régime Alimentaire (Végétarien, Sans Porc, Classique)
1er Enfant				
2ème Enfant				
3ème Enfant				

RESPONSABLES LEGAUX

	COORDONNEES DE LA MÈRE	COORDONNEES DU PÈRE
Nom/Prénom des parents du 1er Enfant:		
Nom/Prénom des parents du 2ème enfant:		
Nom/Prénom des parents du 3ème enfant:		
SITUATION FAMILIALE		
ADRESSE COURRIEL ENVOI FACTURES RESTAURATION & GARDERIE		
DATE ET LIEU DE NAISSANCE		
ADRESSE POSTALE		
ORGANISME D’AFFILIATION SECURITE SOCIALE (CPAM ou Caisse spécifique)		
MUTUELLE		
REGIME D’APPARTENANCE (CAF, MSA...)		

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

Tranche	Barème	Participation des Familles

Eslettes, leSignatures responsables légaux:

Le Maire de la commune d'Eslettes sis à 12, Rue des Lilas 76710 ESLETTES a désigné un délégué à la protection des données.

Les données recueillies dans ce formulaire sont destinées à la réalisation du traitement des informations liées à l'organisation de l'Accueil Collectif de Mineurs, de la facturation des prestations de garderie et du restaurant scolaire.

Ce traitement est basé sur le consentement des personnes concernées.

Les données sont exclusivement destinées à la Mairie d'ESLETTES et ne sont transmises à aucun tiers. La durée de conservation des images n'excèdera pas 2 ans.

Conformément aux articles 15 à 22 du règlement 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité des données vous concernant.

Pour exercer ces droits, nous vous invitons à contacter mairie-eslettes@wanadoo.fr ou 12, Rue des Lilas 76710 ESLETTES. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne ou par voie postale à la CNIL.

ASSURANCES

-Assurance Scolaire de Responsabilité Civile et Individuelle : (joindre obligatoirement une copie de l'attestation d'assurance scolaire en cours de validité)

Nom de l'assurance : Numéro de Contrat :

Adresse :

-Assurance Santé : (joindre copie de la carte mutuelle en cours de validité)

Nom de l'assurance : Numéro de Contrat :

Adresse :

SANTÉ (joindre obligatoirement la fiche sanitaire pour chaque enfant)

-En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La fiche de renseignements est remise au médecin. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un enfant mineur ne peut sortir seul de l'hôpital.

-En dehors d'une maladie chronique, un handicap ou un projet d'accueil individualisé (PAI), les enfants malades ne seront pas accueillis. Il n'est pas autorisé de donner de médicaments sans ordonnance médicale.

-En cas d'accident, la commune s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides. Veuillez faciliter notre tâche en nous communiquant les numéros suivants :

Père: Tél domicile, portable et travail	Mère: Tél domicile, portable et travail	Autre personne à contacter: Nom, Lien (Grands-parents, oncle...), Téléphone

DROIT A L'IMAGE (Cocher votre choix)

Je, soussigné,, représentant(e) légal du/des mineur :

- Autorise la publication d'images de mon/mes enfant(s) qui auront été prises lors de sa participation aux activités organisées par la commune d'Eslettes dans le cadre de l'Accueil de Loisirs, de la Garderie ou des Mercredis sur tout support de communication et d'information relatif à la promotion de ces activités. (Blog, Page Facebook, Presse, Bulletin Municipal....) La durée des images ne pourra excéder 2 ans.

- N'autorise pas la publication d'images de mon/mes enfant(s).

ACCUEIL / AUTORISATIONS DE SORTIE

	Ecole Maternelle Claudine Guérin	Ecole Élémentaire Denis Diderot		
		Garderie	Mercredis	ACM
	Pas de décharge possible	Principe : Pas d'autorisation de venir et de quitter seul la garderie-Mercredis-ACM		
		J'autorise mon enfant âgé d'au moins 8 ans à rentrer seul contre décharge écrite (Rayer la mention inutile)		
1er Enfant :		OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON
2ème Enfant :		OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON
3ème Enfant :		OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON
	Indiquer par écrit les adultes responsables pour prendre en charge l'enfant à la sortie :			
1er Enfant :				
2ème Enfant :				
3ème Enfant :				

REGLEMENTS

Je, soussigné, déclare :

- Avoir pris connaissance des différents règlements
- Avoir reçu un exemplaire de ces règlements
- Accepter les termes de ces règlements

DOCUMENTS A FOURNIR

Veuillez fournir tous les documents suivants, afin de compléter ce dossier :

- Copie des vaccinations de chaque enfant faisant apparaître les vaccinations obligatoirement à jour ou, dans le cas échéant, un certificat médical de contre-indication.
- Attestation d'assurance scolaire
- Les différents règlements dûment signés
- Une fiche sanitaire par enfant